

Actualité

Grand Sud

Hautes-Pyrénées

Vic-en-Bigorre

Publié le 13/07/2017 à 03:54, Mis à jour le 13/07/2017 à 09:10

## Un trésor naturel révélé



Explorateurs de proximité !



Les élèves de cours moyen du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI du Palay à Ponson-Dessus), avec Audrey Coustet, leur enseignante ; Robin Brèthes, de l'association Éducation environnement 64, ont invité parents, élus et habitants de Ponson-Debat-Pouts à un rallye nature, expédition de proximité pour découvrir un trésor : la zone humide de Carbouère.

En fait, un trésor naturel, historique et multiséculaire. Nombre d'étapes depuis l'Édit royal du 15 novembre 1599 porté par Henri IV et Sully : les politiques de Richelieu et Mazarin pour l'assèchement des marais entre 1630 et 1660, puis les stratégies de valorisation des zones humides par le drainage au milieu du XXe siècle, la submersion à la fin du siècle dernier, et jusqu'à l'année 1994 avec la mise en service du lac du Louët pour constituer un réservoir de 46 ha de soutien à l'étiage de l'Adour et d'irrigation pour la culture de 1.200 ha de maïs. «Une zone épargnée alors que peu savaient sa richesse ; en fait, le pâturage traditionnel l'a préservée pendant des décennies, mais la déprise agricole progressivement la menace.»

## **La sauvegarde**

Franck Bocher, maire, indique : «Dès l'an 2000, le conservatoire régional des espaces naturels d'Aquitaine s'y intéresse ; inventoriée dans un contexte de plaine, sa valeur départementale est reconnue d'intérêt communautaire prioritaire selon la directive européenne «Habitats, faune, flore». Alors, avec le conservatoire, dès 2014, la commune de Ponson-Debat-Pouts s'est engagée dans une reconquête

de ce trésor naturel, «la tourbière de Carbouère, relique d'une harmonie entre le système agropastoral local et la nature du XIXe siècle, complémentaire du progrès agricole du XXe siècle».

Avec le rallye nature, beaucoup de pédagogie et un enthousiasme communicatif autour de l'idée homme-nature, l'enseignante et les élèves ont amené les parents et habitants locaux à reconsidérer cette zone humide au-delà d'une friche ou d'un palus (terres de marais). Tant et si bien qu'il est question pour 2018, «de la remise en place d'un pâturage extensif». À suivre donc !

## **Les plantes protégées**

La zone humide de Carbouère renferme des plantes carnivores protégées au niveau national (Droséra à feuilles rondes, Droséra à feuilles intermédiaires), une orchidée (Epipactis des marais), deux sphaignes et le lys des marais. Ces quatre dernières espèces sont protégées au niveau régional.

*Recueilli par J. P.*

**Lien :** <http://www.ladepeche.fr/article/2017/07/13/2611762-un-tresor-naturel-revele.ht>